

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13293**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Assurance Banque Finance Spécialité : Chargé de Clientèle Professionnelle Domaine : Droit, Économie, Gestion

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Recteur de l'Académie Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé assure la gestion quotidienne d'un portefeuille de clients professionnels dont il a la charge.

Le diplômé est capable de :

- Utiliser les outils informatique de bureautique, de communication et de simulation financière propres à chaque établissement pour gérer un portefeuille de clients, analyser leur évolution financière et patrimoniale en fonction des documents collectés et analyser les risques propres à chacun.
- Analyser la situation financière d'une PME, d'une entreprise agricole, d'un artisan, d'une profession libérale, d'une association afin de proposer les financements adaptés aux besoins de l'activité.
- Analyser la situation patrimoniale et fiscale de personnes et d'entreprises afin de proposer des produits d'épargne, de placements et d'assurance destinés à l'optimiser.
- Maîtriser la méthodologie et la conduite de l'entretien de négociation afin d'atteindre les objectifs de production fixés par un chef d'agence.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activité accessibles sont ceux de la banque et de l'assurance,

Le détenteur du diplôme peut prétendre à des postes de :

- « Chargé de clientèle professionnelle »
- « Conseiller professionnel agriculture »
- « Conseiller professionnel »

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1206 : Gestion de clientèle bancaire

C1102 : Conseil clientèle en assurances

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi de la licence professionnelle peut s'effectuer après une formation en deux semestres, évalué en 60 crédits ECTS. Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignement (UE).

UE 1-1	COMMUNICATION (6 ECTS)
UE 1-2	NEGOCIATION COMMERCIALE (4 ECTS)
UE 1-3	ECONOMIE D'ENTREPRISE (2 ECTS)
UE 2-1	ANALYSE FINANCIERE, DROIT (6 ECTS)
UE 2-2	MARCHES FINANCIERS (4 ECTS)
UE 2-3	SEGMENTATION DES MARCHES (4 ECTS)
UE 3-2	INSTRUMENTS DE PAIEMENT (2 ECTS)
UE 3-3	MATHEMATIQUES FINANCIERES (2 ECTS)
Total	30 ECTS
UE 3-1	OUTILS DE SIMULATION (3 ECTS)
UE 3-2	FISCALITE (4 ECTS)
UE 3-3	MODES DE FINANCEMENT (4 ECTS)
UE 4-1	PROJET TUTORE (4 ECTS)
UE 5-1	STAGE (15 ECTS)
Total	30 ECTS

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (U.E.) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu. L'obtention du diplôme est prononcée à l'issue de la soutenance du travail réalisé en stage (rapport écrit et exposé).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X		IDEM
Après un parcours de formation continue	X		IDEM
En contrat de professionnalisation	X		IDEM
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Numéro d'habilitation : 20014195 Arrêté du 06.05.2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret du 24 avril 2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.univ-pau.fr/odetud/>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Lieu(x) de certification :

IUT de Bayonne et du Pays Basque 17 place Paul Bert CS 38511 64185 Bayonne Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Bayonne et du Pays Basque 17 place Paul Bert CS 38511 64185 Bayonne Cedex

Historique de la certification :